

**Fiche n° 15**

**Modèle de page de garde du dossier stagiaire et indication de son contenu**

**DOSSIER D'ÉVALUATION ET DE TITULARISATION DU STAGIAIRE  
ANNÉE SCOLAIRE  
ACADÉMIE DE**

**Stagiaire**

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement d'affectation :

---

***Discipline/Spécialité :***

---

CORPS : CAPES/ CAPET/ CAPEPS/ CAPLP/ AGRÉGATION

CONCOURS : EXTERNE/ INTERNE/ 3<sup>e</sup> CONCOURS/RÉSERVÉ

Première année

Renouvellement (1)

Session exceptionnelle

Autres (précisez) :

---

École supérieure du professorat et de l'éducation :

---

(1) Les dossiers des stagiaires qui font l'objet d'un avis défavorable à la titularisation doivent contenir l'intégralité des éléments du dossier relatif à leur première année de stage.

## ÉLÉMENTS DU DOSSIER D'ÉVALUATION

---

### **Pour tous les stagiaires :**

- Rapport du tuteur pédagogique
- Avis motivé du chef d'établissement (accompagné des grilles)
- Avis motivé d'un membre du corps d'inspection (accompagné des grilles)
- Procès-verbal du jury académique
- Décision du recteur (notification à l'intéressé en cas d'avis défavorable à la titularisation)

### **Le cas échéant :**

- Avis de l'Espe ou de l'autorité en charge de la formation
- Rapport du tuteur Espe

## **AVIS PORTANT SUR L'APTITUDE À LA TITULARISATION**

---

### **Évaluation du stagiaire par un membre du corps d'inspection :**

Avis favorable   
Avis défavorable

### **Évaluation du stagiaire par le chef d'établissement :**

Avis favorable   
Avis défavorable

### **Évaluation par l'ESPE ou l'autorité en charge de la formation :**

Avis favorable   
Avis défavorable

## DÉCISION DU JURY ACADÉMIQUE

---

**Consultation du dossier par le stagiaire** (2)

Oui

Non

Date :

**Entretien du jury avec le stagiaire (conformément aux arrêtés du 22 août 2014 lorsque le jury envisage de ne pas proposer la titularisation) :**

Oui

Non

Date :

**Évaluation du stagiaire par le jury académique :**

Stagiaire proposé à la titularisation

Stagiaire non proposé à la titularisation

**Avis du jury sur l'intérêt, au regard de l'aptitude professionnelle, d'autoriser une seconde année de stage :**

Favorable

Défavorable

## AVIS DES MEMBRES DES CORPS D'INSPECTION (pour les stagiaires non soumis à jury)

---

Stagiaire proposé à la titularisation

Stagiaire non proposé à la titularisation

Avis sur l'intérêt, au regard de l'aptitude professionnelle, d'autoriser une seconde année de stage :

Favorable

Défavorable

## AVIS DE LA CAPA

---

Stagiaire proposé à la titularisation

Stagiaire non proposé à la titularisation

Avis sur l'intérêt, au regard de l'aptitude professionnelle, d'autoriser une seconde année de stage :

Favorable

Défavorable

Procès-verbal de la Capa

(2) La consultation doit nécessairement précéder l'entretien